

Dans les énoncés (1) et (2), les occurrences de notion nominale *bwí* (frère) et *wúlo* (tête) sont construites comme appartenant respectivement à *zǎ̄* (Jean) et à *ǎ* (moi), ce qui nous donne les syntagmes "frère de Jean" et "ma tête". Dans les énoncés (3) et (4), les références nominales *wí* (affaire) et *kòò* (maïs) sont les possessions respectives de *zǎ̄* (Jean) et de *jàò* (Yao). Bien que les deux couples d'énoncés décrivent tous les deux une relation de possession ou d'appartenance, la trace de cette opération est \emptyset dans le premier couple et *lè* dans le second. La tradition veut que le premier couple traduise une relation de « possession inaliénable » et le second un rapport de « possession aliénable ». Nous nous proposons de renouveler la problématique ainsi introduite par cette dichotomie en interrogeant un peu plus les faits.

En effet, Welmers (W.E.)¹, avant et après bien d'autres auteurs, exprime cette distinction de la façon suivante, et nous résumons : la possession aliénable est une possession dont on peut se séparer à volonté, contrairement à la possession inaliénable qui est inséparablement liée au possesseur. On ne saurait soutenir qu'on n'est pas ici en face d'un véritable problème philosophique, que les contraintes de la présente rencontre ne nous permettent pas de discuter à fond. Ainsi, nous nous limiterons à l'essentiel de nos interrogations sur la question. Nous pensons qu'avant même la perception de l'aliénable et de l'inaliénable dont on peut dire en passant qu'elle est liée aux cultures, ce qui est en cause, ce sont les termes mêmes des définitions. Que signifient "aliénable" et "inaliénable" ? Que veut dire "(être) lié à", au plan spatio-temporel, spirituel, moral, etc. ? Que recouvre le mot "inséparablement" par exemple ? Même la distinction "relation contractuelle" vs "relation naturelle" de Hérault (G.)² se trouve interpellée par ces questions, car, que veut dire "naturel" ? Que recouvre le terme de "contractuel" ? A supposer que nous soyons sûr des sens usuels de ces mots, "le contractuel" peut devenir "naturel" et coïncider avec lui, faisant tomber, *ipso facto*, la distinction qu'on voulait établir. En fait, le problème demeure entier. Toujours est-il que c'est sur la base de cette distinction "aliénable" vs "inaliénable" que Elisabeth Hopkins³ fonde son analyse de la possession ou de l'appartenance en yowlè.

Selon cet auteur, la possession "inaliénable" s'exprime sans localisateur explicite, donc par une simple juxtaposition du possesseur et du possédé, comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

¹ Welmers. W.E. (1973) : African Language structures, Los Angeles, University of California Press, pp. 212-213.

² Hérault, G. (1978) : Eléments de grammaire adjoukrou, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, p.82.

³ Hopkins (E.) (1982) ; op. Cit. P.72, pp.84.89.

5. $\overset{1}{\underset{1}{a}}$ $\overset{1}{t\acute{i}}$
 moi père \rightarrow mon père

La possession "aliénable", elle, se construit avec le localisateur *lè*, comme on peut le voir dans l'exemple (6) :

6. $m\overset{1}{\underset{1}{\xi\xi}}$ $k\overset{1}{\underset{1}{\eta}}$
 moi+de maison \rightarrow ma maison

Cependant, dans le cadre de la distinction que nous examinons ici, on trouve des énoncés pour le moins troublants. C'est le cas des séquences suivantes :

7. $m\overset{1}{\underset{1}{\xi\xi}}$ $n\overset{1}{\underset{1}{\xi}}$
 moi+de enfant \rightarrow mon enfant

8. $\overset{1}{\underset{1}{a}}$ $f\bar{l}\bar{a}$
 moi village \rightarrow mon village/pays

En effet, l'enfant serait-il "aliénable", et le pays ou le village moins aliénable que l'enfant ? Il semble que ce qui est en cause, pensons-nous, c'est le type de caractérisation choisi pour distinguer les deux catégories de la relation d'appartenance ou de localisation.

Il semble en effet clair que nous ayons ici affaire aux deux types de localisation que nous venons d'examiner et qui sont représentables par le méta-opérateur $\underline{\epsilon}^2$. Le premier est caractérisé par le fait qu'il exprime un rapport symétrique dont les deux pôles, le "possesseur" et le "possédé", s'impliquent et/ou se présupposent l'un l'autre, au point que s'établit entre eux un rapport d'identification par projection que nous appellerons *relation locative symétrique* ou *d'identification* où $\underline{\epsilon}$ se réalise (=). Cette identification s'exprime en surface par une réalisation zéro (\emptyset), comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

9. $\overset{1}{i}$ $s\bar{r}\bar{a}$
 toi mari \rightarrow ton mari

Ainsi, ce qui est important dans les exemples (5) et (9), c'est le rapport phénoménologique de $t\acute{i}$ "père" avec $\overset{1}{\underset{1}{a}}$ "moi", de $s\bar{r}\bar{a}$ avec $\overset{1}{i}$ "toi", rapport qui signifie, non pas que chaque repéré est

¹ $m\overset{1}{\underset{1}{\xi\xi}}$ vient de la fusion de $m\bar{a}\bar{a}$ et *lè*

² Chez Antoine Culioli, $\underline{\epsilon}$ (epsilon souligné) est un opérateur de repérage qui peut avoir une valeur d'identification (=), de différenciation (\neq), de rupture (ω) ou une valeur fictive (*).

une propriété du repère, mais que le repéré dans chaque cas est en quelque sorte l'image ou la projection du repère, et inversement ; ainsi, dire $\overset{!}{a} \overset{!}{ti}$ "mon père", c'est dire "père est un autre moi" .

Le second type d'appartenance ou de localisation exprime un rapport plutôt dissymétrique qui privilégie le terme repère, ce qui rend plus difficile l'identification ou la projection qui sous-tend le premier cas. Nous appellerons ce second type de localisation *relation locative dissymétrique* ou *de différenciation* ou \underline{e} se réalisé (\neq), avec le marqueur *lè* en surface. Nous en trouvons une illustration dans les exemples (6) et (7). Cette distinction ainsi établie nous permet de comprendre l'exemple troublant (7) que nous reprenons ici pour les besoins de l'analyse :

7. $m\overset{!}{e}\overset{!}{e}$ $n\overset{!}{e}$
 moi+de enfant \rightarrow mon enfant

Nous pensons que ce syntagme ne doit pas être analysé et interprété par rapport à la distinction "aliénable" et "inaliénable", car c'est une dichotomie qui constitue un véritable obstacle épistémologique. Ainsi que nous venons de le souligner, la structure avec *lè* permet simplement de garder ici le rapport de filiation entre la mère ou le père et l'enfant, sans pour autant les mettre sur le même pied. Le localisateur exprime ce décalage, ce hiatus, et identifie le père ou la mère comme le centre pondéré de la relation père/mère-enfant. Cette pondération n'empêche pas, loin s'en faut, l'expression de toute l'affection que les parents peuvent porter à leur enfant. C'est la même pondération qui explique le syntagme

10. $m\overset{!}{e}\overset{!}{e}$ $fl\overset{!}{a}$
 moi+de village/pays

qui s'oppose à $\overset{!}{a} \overset{!}{fl\bar{a}}$ "mon village/pays", et qu'un chef de village ou d'Etat peut employer pour souligner son autorité sur ce village ou ce pays, pour dire qu'il règne en maître absolu, en despote sur ce village ou ce pays qui peut ne pas lui "appartenir" affectivement et auquel il ne souhaiterait d'ailleurs pas s'identifier.

Il est, par ailleurs, intéressant de noter que, dès que le décalage disparaît et qu'il n'y a plus de pôle prépondérant, nous sommes ramené à l'identification sans localisateur explicite, comme on peut le voir dans les syntagmes ci-dessous :

11. $\overset{\cdot}{a}$ $\overset{\cdot}{p}i$ 12. $\overset{\cdot}{a}$ lu
 mon fils ma fille
8. $\overset{\cdot}{a}$ $\overset{\cdot}{f}l\bar{a}$ 13. $\overset{\cdot}{a}$ $w\overset{\cdot}{u}l\overset{\cdot}{o}$
 mon pays ma tête

On voit nettement que c'est le concept d'identification qui distingue le syntagme (10) $m\overset{\cdot}{e}\overset{\cdot}{e}$ $\overset{\cdot}{f}l\bar{a}$ "mon village/pays" du syntagme (8) $\overset{\cdot}{a}$ $\overset{\cdot}{f}l\bar{a}$ "mon village/pays", en dehors des schèmes tonals qui ne sont pas pertinents ici. C'est également l'identification ou la projection que nous trouvons dans des syntagmes très militants¹ comme (14) et (15) :

14. $\overset{\cdot}{a}$ $n\bar{a}$
 ma femme → mon épouse
15. $\overset{\cdot}{a}$ $s\bar{r}\bar{a}$ ²
 mon mari → mon époux

A l'inverse, lorsque, dans les syntagmes à structure locative, on substitue à la réalisation \emptyset de \underline{e} la réalisation $l\bar{e}$, il s'y introduit un hiatus qui nous ramène à une situation différente que l'on peut aisément expliquer. Prenons deux syntagmes définissant une relation intime d'identité entre localisateur et localisé :

13. $\overset{\cdot}{a}$ $w\overset{\cdot}{u}l\overset{\cdot}{o}$ → ma tête
15. $\overset{\cdot}{i}$ $s\bar{r}\bar{a}$ → ton mari

On peut comprendre qu'en (13) le repère $\overset{\cdot}{a}$ puisse considérer sa tête comme une partie de lui-même qu'il *est* mais qu'il n'*a* pas, qu'en (15) $s\bar{r}\bar{a}$ puisse être considéré comme un autre $\overset{\cdot}{i}$.

Mais si nous substituons $l\bar{e}$ à \emptyset , nous obtenons les énoncés correspondants suivants :

- 13'. $m\overset{\cdot}{e}\overset{\cdot}{e}$ $w\overset{\cdot}{u}l\overset{\cdot}{o}$ ³
 moi+de tête → ma "tête"

¹ En effet, c'est plutôt l'identité que la possession qui est exprimée ici ; ceci se situe en dehors de ce qu'un individu donné peut faire de cette relation.

² Notons au passage, dans les exemples (11), (13) et (15), le changement, par assimilation progressive, des schèmes tonals de $\overset{\cdot}{p}i$, $w\overset{\cdot}{u}l\overset{\cdot}{o}$ et $s\bar{r}\bar{a}$ qui passent à MH, MH-MH et MH.

³ $m\overset{\cdot}{e}\overset{\cdot}{e} = \overset{\cdot}{a} + l\bar{e}$
 $\overset{\cdot}{j}i\bar{e} = \overset{\cdot}{i} + l\bar{e}$

15'. $\overset{!}{j}i\grave{e}$ $sr\grave{a}$
 toi+de mari → ton "mari"

L'introduction de $l\grave{e}$ rompt l'identification par symétrie et pondère la relation en faveur des repères $\overset{!}{j}$ et i qui deviennent des repères "absolus" et non plus relatifs. Il s'ensuit que dans l'énoncé (12') par exemple, $w\grave{u}l\grave{o}$ peut renvoyer à une tête de gibier qu'on a gardée pour un repas ; le même énoncé peut être l'invalidation d'une première occurrence typifiée, ce qui correspondrait à la glose "ce que j'appelle tête et qui n'en est peut-être pas une". On se rend aisément compte que dans tous ces cas, nous ne sommes plus dans la désignation directe de parties du corps.

Quant à (15'), pour des raisons d'ordre sociologique, c'est la seconde interprétation qui prime ; elle correspond à la glose "ce que, dans ton espace de représentation, je construis comme étant ramenable à la propriété 'mari', mais... à tort...". L'autre interprétation, que nous ne retenons pas pour (15'), signifierait ici qu'il existe une classe, la classe des maris, à partir de laquelle pourraient être construites des occurrences pouvant donner lieu à la formation de syntagmes de localisation possessive, au sens où on possède un objet ; il suffirait qu'un mari quelconque soit extrait de la classe pour qu'il puisse être fléché par n'importe quel *moi* ou *toi*.

Un phénomène intéressant montrera encore mieux l'inadéquation des deux concepts en cause. Comparons les exemples suivants deux à deux :

5.	$\overset{!}{a}$	$t\acute{i}$	5'.	$m\grave{e}\grave{e}$	$t\acute{i}$
→	mon	père est venu		moi, mon père...	
8.	$\overset{!}{a}$	$fl\bar{a}$	8'.	$m\grave{e}\grave{e}$	$fl\acute{a}$
→	mon	pays		moi, mon pays ...	
9.	i	$sr\grave{a}$	9'.	$j\acute{i}\acute{e}$	$sr\acute{a}$
→	ton	mari		toi, ton mari...	
12.	$\overset{!}{a}$	$l\acute{u}$	12'.	$m\grave{e}\grave{e}$	$l\acute{u}$
→	ma	filles		moi, ma fille	
13.	$\overset{!}{a}$	$w\grave{u}l\grave{o}$	13'.	$m\grave{e}\grave{e}$	$w\acute{u}l\acute{o}$
→	ma	tête		moi, ma tête...	

- | | | | |
|-----|----------------------------|------|------------------------------------|
| 14. | \dot{a} $\bar{n}\bar{a}$ | 14'. | $m\grave{e}\grave{e}$ $n\grave{a}$ |
| → | ma femme | | moi, ma femme... |

Dans la colonne de gauche, ξ se réalise \emptyset comme nous l'avons déjà vu. Dans la colonne de droite, on voit apparaître le localisateur *lè* dans le même contexte, mais avec un schème tonal différent. En effet, les repères des nominaux de cette colonne ont les structures ci-dessous :

- | | | |
|------|---------------------------------|------------------------|
| 5'. | $m\bar{q}\bar{a}' + l\acute{e}$ | $t\acute{i}$ |
| 8'. | $m\bar{q}\bar{a}' + l\acute{e}$ | $fl\bar{a}$ |
| 9'. | $i' + l\acute{e}$ | $s\bar{r}\acute{a}$ |
| 12'. | $m\bar{q}\bar{a}' + l\acute{e}$ | $l\grave{u}$ |
| 13'. | $m\bar{q}\bar{a}' + l\acute{e}$ | $w\acute{u}l\acute{o}$ |
| 14'. | $m\bar{q}\bar{a}' + l\acute{e}$ | $n\grave{a}$ |

Le localisateur des nominaux *tí*, *flá*, *sřá*, *lù*, *wùlò*, *nǎ* est ici l'opérateur de différenciation *lè* de schème tonal /H/, qui peut apparaître sous une forme non amalgamée, comme dans l'exemple (16) :

- | | |
|-----|---|
| 16. | $pl\grave{\xi}$ $l\acute{e}$ $w\acute{u}l\acute{o}$ |
| | chien $\underline{\xi}$ tête → quant à la tête du chien... |

On voit bien que /lè/ apparaît dans les relations dites de "possession inaliénable", comme peuvent en témoigner au moins les séquences (5'), (12'), (13'), (16). Ce n'est pas la nature du repéré qui détermine le type de construction, mais la représentation que l'énonciateur se fait de la relation entre le repéré et le repère. Ce qui réapparaît ici en réalité, c'est le rôle thématisant du relèvement tonal, le ton haut /H/ sur le localisateur *lé* thématise la relation entre le repère et le repéré, par exemple entre *plè* et *wùlò* dans l'exemple (16). Ce ton /H/ joue ainsi pleinement un rôle de rupteur ou décrocheur, permettant ici, dans les séquences citées, de poser et d'appréhender le rapport entre repère et repéré en représentation et non en situation d'énonciative effective. Cette localisation en représentation par thématization tonale introduit dans chacun des sept syntagmes un hiatus dont la trace est *lé*. A la symétrie entre

repère et repéré se trouve substitué un rapport de différenciation au profit du repère. Au plan de la représentation, la continuité repéré-repère se trouve rompue.

Penons, pour finir, ces quatre derniers exemples de localisation :

17. gādù gòwlé → GADOU GORE (nom propre) (=GORE, fils de GADOU)

17'. gādù lè gòwlé → le GORE de GADOU
(= GORE, l'esclave de GADOU)

18. $\overset{\cdot}{i}$ tī́-dī́ ɓ̀l̀-lá ɓ̀úú
toi noir sortir-ACC beaucoup → ton teint noir ressort trop

18'. $\overset{\cdot}{j}i\grave{e}$ tī́-dī́ ɓ̀l̀-lá ɓ̀úú
ton noir sortir-ACC beaucoup → ton teint noir, du moins

ce qui passe pour en être un, ressort trop

Ces exemples appuient notre thèse. En (17) et (17'), l'on traduit un rapport de symétrie entre **GADOU** et **GORE** d'une part et, d'autre part entre $\overset{\cdot}{i}$ et $\bar{t}\bar{i}\bar{d}\bar{i}$; la réalisation \emptyset de \underline{g} dit respectivement que **GORE** est un autre **GADOU** et que le teint noir de $\overset{\cdot}{i}$ (toi) est consubstantiel à $\overset{\cdot}{i}$. En (18) et (18') en revanche, l'on traduit un rapport de dissymétrie ou de distanciation entre **GADOU** et **GORE** et entre $\overset{\cdot}{i}$ (toi) et $\bar{t}\bar{i}\bar{d}\bar{i}$ (noir) ; la réalisation $l\grave{e}$ du méta-opérateur \underline{g} signifie respectivement que « GORE est l'homme (de main) ou l'esclave de GADOU » et que la typification du teint noir de $\overset{\cdot}{i}$ est ici sujette à caution.

Nous avons voulu secouer un peu les concepts d'"aliénable" et d'"inaliénable" parce que l'analyse qu'on en fait à propos des langues mandé commence, semble-t-il, à revêtir un statut de théorie. Mais nous pensons que ces deux concepts ne permettent pas une juste caractérisation des deux types de localisation qu'ils sont censés expliquer, mais qu'on ne peut mieux comprendre qu'à travers une analyse rigoureuse de la relation complexe entre repère et repéré, entre localisateur et localisé.

BIBLIOGRAPHIE

Domaine mandé

1. HERAULT, G. (1978). *Eléments de grammaire adioukrou, Thèse d'Etat, Université Paris VII.*
2. HOPKINS, E. (1982). *Aperçu sur le système pronominal du yaouré(mandé-sud), Mémoire de Maîtrise, Université d'Abidjan.*
3. TRABI, M., TERA, K. et HALAOUIN, N. (1983). *Atlas des langues mandé-sud de Côte d'Ivoire, A.C.C.T. et I.L.A., Abidjan.*
4. WELMERS, W.E. (1973). *African Language structures, Los Angeles, University of California Press.*

Linguistique générale

5. BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale.* Paris, Editions Gallimard.
6. CULIOLI, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation.* Paris, Ophrys.
7. JESPERSEN, O. (1971). *La philosophie de la grammaire.* Paris, Les Editions de Minuit.
8. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage.* Paris, A. Colin.